

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 10 novembre 2017

Date de publication : 13 novembre 2017	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 2 novembre 2017	Nombre de délégués présents ou représentés : 12

Le 10 novembre 2017, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais Poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Étaient présents ou représentés :

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
M. Pierre-Guy PERRIER

Au titre du Conseil régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes
M. Benoit BITEAU
M. Pascal DUFORSTEL

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime
M. Stéphane VILLAIN

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Mme Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée
M. Arnaud CHARPENTIER

Au titre des communes
M. Bernard BORDET
M. Marc THEBAULT
Mme Catherine TROMAS

Au titre des EPCI
M. Yann HELARY
M. Jean-Claude RICHARD
M. Michel SIMON

Étaient excusés :

M. Christian AIME, M. Bernard BELAUD, Mme Lydie BERNARD, M. Joël BLUTEAU, M. Jérémy BOISSEAU, M. François BON, Mme Catherine DESPREZ, M. Nicolas GAMACHE, Mme Myriam GARREAU, M. Jean-Pierre SERVANT



Natura 2000 : Révision du DOCOB

Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20 • Fax. 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Alpilles, Ardennes, Antoninais, Avesnois, Bâtons des vauges, Béarnaises, Berrichons, Breizh, Breizh, Camargue, CapSud, Causse du Quercy, Chamossais, Corse, Front d'Orient, Gâtinais français, Grand du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut Jura, Haut Languedoc, Haute Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livadais, Froid, Loire-Atlantique, Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Artois, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Picardie, Périgord Limousin, Pithul, Préalpes d'Aud, Pyrénées Atlantiques, Pyrénées Catalanes, Quercy, Scaudé, Escal, Vercors, Vézère, Vexin français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

Natura 2000 : Révision du DOCOB

Contexte

Le document d'objectifs Natura 2000 (DOCOB) a été validé en décembre 2003 après 3 années de concertation et de rédaction par le Parc, qui est missionné par l'Etat, plus précisément par l'EPMP actuellement, pour l'animation de ce DOCOB.

En 2014, le DOCOB a été évalué par un prestataire extérieur pour le compte de l'EPMP. Les conclusions de l'évaluation préconisent, notamment, une réécriture et une simplification de celui-ci pour le rendre plus opérationnel et adapté aux nouveaux enjeux.

Fin 2015 et début 2016, 2 réunions de concertation sur la thématique biologique ont eu lieu pour définir les attentes du prochain DOCOB.

En 2018, une nouvelle procédure de réécriture du DOCOB sera donc lancée, afin de l'actualiser (objectifs, actions...) et de l'adapter aux nouveaux leviers d'actions des politiques publiques (MAEC, Contrats Natura 2000, etc.) et à la législation.

Décision

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident de valider la signature de la convention avec l'EPMP, dans le cadre de la révision du DOCOB, pour la sollicitation du financement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,


LE PRÉSIDENT
Pierre-Guy PERRIER